

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

Présents : Jonathan ARANDA, Carine BOISSY, Christophe COGNET, Fabienne FERRAN, Ludivine GRESSIER, Pascale LABEDENS, Jean-Marie LE LAY, Françoise LERDA, Joël PÉRISSE, Jean-Claude PONCÉ, Danièle POUYEMIDANET, Damien SABATHÉ, Franck SCHERRER.

Excusés : Pascal CHASSERIAUD, Fabienne DEGRAVE.

Secrétaire de séance : Françoise LERDA.

20h00, le quorum est atteint. La séance peut commencer.

1- Approbation du compte-rendu du conseil précédent

Le compte-rendu du conseil municipal du 17/11/2020 ayant été transmis aux conseillers municipaux par courriel le 22/11/2020, Mme le Maire demande l'approbation de ce document. Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- RIFSEEP

Madame le Maire explique que la demande de RIFSEEP avait été déposée le 13 octobre dernier auprès du centre de gestion des Hautes-Pyrénées afin que Mme GRANGET-PEYRET puisse profiter de ce régime indemnitaire qui consiste à inclure des primes aux salaires des fonctionnaires territoriaux.

Le comité technique de cet organisme s'est réuni le 24 novembre 2020 et a donné un avis favorable à la demande de la commune de PUJO.

Mme GRANGET-PEYRET pourrait bénéficier d'une prime d'indemnités de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) d'un montant maximum de 1 440 € qui serait versée mensuellement, ainsi que d'une prime de complément indemnitaire annuel (CIA) d'un montant maximum de 1 260 € qui serait versée annuellement en fin d'année.

Madame le Maire informe que le conseil municipal doit se prononcer sur la mise en place du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

3- Plan communal de sauvegarde

Madame le Maire souhaite que le conseil municipal travaille sur la mise à jour des personnes dites vulnérables. Elle a listé certains habitants et demande au conseil municipal leur avis sur le fait d'inclure ces personnes sur le plan communal de sauvegarde (PCS).

Ce recensement permettra d'alerter ces habitants et de s'en occuper en priorité en cas de déploiement du PCS.

Après avoir débattu sur la mise à jour de cette liste, Madame le Maire souhaite mettre à jour le reste du PCS. Pour ce faire, elle demande à Mme POUEYMIDANET et M. COGNET qui s'étaient portés volontaires, ainsi qu'à Mme LERDA de l'aider à travailler sur ce dossier.

Informations et questions diverses

Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement

Mme le Maire indique que beaucoup de travaux prévus en 2020 ont pris du retard et seront engagés début 2021.

Cependant, pour pouvoir engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 (avant le 15 avril 2021), il convient de l'y autoriser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 et ce, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Coupes de bois 2021

Les inscriptions aux coupes de bois ont été clôturées : 6 personnes sont inscrites.

M. PÉRISSÉ explique que le tirage au sort aura lieu le 21 décembre à 18 heures à la salle multi-activités.

Information interne

Mme le Maire donne à chacun des conseillers un document récapitulant les membres de chaque commission communale, ainsi que les référents et représentants de certains organismes.

Elle informe également que les travaux des diverses commissions au sein de la CC Adour Madiran sont consultables par les conseillers sur son extranet.

Caractérisation des cours d'eau

Mme le Maire informe qu'une réunion des maires s'est tenue sur ce sujet le 03/12/20.

Elle indique s'y être rendue avec M. COGNET.

La teneur de la réunion a confirmé la décision du conseil municipal du 19/11/2020 sur la caractérisation des deux canaux.

Les documents seront donc transmis à la Direction départementale des territoires.

ORANGE

*** Téléphone**

Après avoir été informée que des habitants du lotissement Pré Saint-Nicolas n'avaient pas de réseau téléphonique, Mme le Maire a transmis un courriel à ORANGE pour qu'une solution soit apportée rapidement à ces habitants, d'autant que les travaux d'accès au réseau téléphonique avaient été engagés par la commune lors de la création du lotissement.

Après plusieurs échanges téléphoniques, ORANGE a confirmé le 17/12/20 par courriel que le quartier du Pré Saint-Nicolas était éligible à la fibre optique et, de ce fait, au réseau téléphonique.

*** Fibre**

- Mme le Maire indique avoir eu une réponse de ORANGE sur le retrait du câble cami dou Plech : les travaux d'enfouissement de la fibre seront à la charge de la commune si nous souhaitons proposer la fibre à ces 11 habitations.

L'entreprise ETPM a transmis un devis d'un montant estimatif de 5 508 €.

Mme le Maire indique avoir pris contact avec le correspondant du déploiement de la fibre du conseil départemental pour l'informer et le questionner sur ces travaux revenant à la charge de la commune.

Pas de réponse à ce jour.

- ORANGE a demandé l'autorisation de stationner sur la Place de la Mairie pour promouvoir la fibre le 21 décembre prochain.

Mme le Maire indique avoir attendu la réponse de cette société sur l'éligibilité du réseau téléphonique du lotissement Prés Saint-Nicolas pour donner l'autorisation de stationner.

Point sur les bornes incendie

M. PÉRISSÉ indique avoir rencontré M. BOYRIE la semaine du 23 novembre les distances entre les bornes incendie.

Mme le Maire charge M. PÉRISSÉ de contacter VEOLIA pour le problème de débit d'eau au carrefour du Chemin des Arrious et du Cami dou Barat Batalhé.

Elle contactera les propriétaires des puits situés Chemin Vert et Cami dou Barat Batalhé afin qu'ils l'autorisent à faire les démarches pour puiser l'eau en cas d'incendie.

Travaux des commissions

Mme le Maire souhaite féliciter les membres de la commission communication pour le travail effectué dernièrement.

Elle a eu de très bons retours de la population concernant la plume employée.

Elle ajoute qu'elle souhaiterait que les membres des commissions communales se réunissent sur les sujets suivants :

* la commission voirie et sécurité se réunira le samedi 16 janvier à 10 heures pour évoquer la sécurité des routes départementales et communales.

* la commission vie locale se réunira en janvier pour évoquer le règlement du cimetière et pour réfléchir sur le lieu intergénérationnel et sa gestion.

Fonds d'aménagement rural (FAR) 2021

Mme le Maire demande à Mme LERDA de l'aider à monter ce dossier avant le 30 janvier 2021.

Point sur les décisions communautaires :

Madame le Maire informe le conseil municipal des dernières décisions du conseil communautaire qui s'est déroulé le 10 décembre dernier :

- Budget des ordures ménagères (OM) : 12 000 abonnés
Augmentation de l'abonnement du bac OM : 100 € au lieu de 82 € ;
Augmentation du prix du litre : 0,0652 € au lieu de 0,0604 €.
Il conviendra de communiquer sur cette augmentation auprès des foyers du territoire sachant qu'il n'y a pas eu d'augmentation en 3 ans (moment où la CCAM a repris le syndicat VAE).
- Différentes ventes de terrains communautaires sur les zones artisanales sur Rabastens, Vic, Andrest ainsi que la vente prochaine du bâtiment Tujague.
- Maison de santé de Vic : ouverture au 01/01/21 d'un médecin salarié, Dr BOTELLA avec une prise en charge du tiers-payant par la maison de santé.
- Présentation des feuilles de route 2021-2026 des 21 commissions communautaires.
- Précisions concernant l'entretien des sentiers de randonnée : entretien reste aux communes et la signalétique est assurée par la CCAM.

Madame le Maire rappelle que les conseillers peuvent retrouver ces éléments dans l'extranet de la CCAM.

Point sur d'autres réunions par les représentants ou référents

- SMAEP

Mme FERRAN indique s'être rendue à la réunion du SMAEP le 16/12/20 :

- la qualité de l'eau est conforme aux attentes de l'ARS. Le SMAEP a obtenu les félicitations de cet organisme ;
- il est constaté que les habitants consomment moins d'eau ;
- une aide de 4 500 € a été débloquée pour le projet de créer des puits au Mali.

- Conseil d'école

Mme POUEYMIDANET indique avoir assistée à la visio du conseil d'école du 26/11/20 :

- suite aux exercices incendie et intrusion attentat effectués en octobre dernier, il a été constaté que les murs de clôture donnant sur la rue de l'Eglise sont trop bas ;
- les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2021 sont les suivants :
 - * maternelle de Saint-Lézer : 15 élèves pour 3 classes (PS à GS) ;
 - * école primaire de Pujo : 39 élèves pour 5 classes (CP à CM2).

Par ailleurs, Mme POUEYMIDANET indique s'être rendue à l'école pour écrire un article sur l'idée du calendrier de l'Avent inversé.

Mme le Maire clôture la séance à 22 heures.